

Syndicat de Copropriété du 777 Gosford

Montréal, le 28 novembre 2006.

Mémoire

- Projet : P-06-040 et P-04-047-31 : Centre hospitalier de l'Université de Montréal

- Qui sommes-nous ?

Le syndicat en titre gère un édifice de 56 copropriétés, dont 52 résidentielles et 4 commerciales. Celui-ci est situé au coin des rues Gosford et St-Antoine. Le soussigné préside le Conseil d'Administration dudit syndicat.

- Notre intérêt :

Nous comprenons qu'un centre de recherche sera construit tout juste devant notre édifice de l'autre côté de la rue St-Antoine sur le terrain dont l'entrée principale de l'édifice actuel sur ce terrain porte le numéro civique 333 St-Antoine. Le CHUM lui-même sera à quelques pas, et aura un impact majeur sur la circulation urbaine dans le périmètre immédiat de l'hôpital. Le CHUM ne sera pas qu'un hôpital de quartier, ce sera le centre de l'excellence en santé et le centre des traitements uniques pour toute la région du grand Montréal.

- Notre opinion sur le projet :

Un choix « politique » a été fait. Le CHUM sera construit sur les terrains de l'actuel hôpital St-Luc. Nous aurions préféré que le CHUM soit construit sur un terrain qui ait un espace suffisant pour permettre à toutes les « constituantes » nécessaires de s'y attacher sans contrainte excessive et pour permettre à de futures constituantes de s'y ajouter. Ces constituantes sont ces édifices secondaires qui feront en sorte que le CHUM aura tout autour de lui une technopole de la santé pour l'appuyer. Ceci étant, nous comprenons le choix politique qui a été fait à cet égard, et la présente vise d'une part, à exprimer les craintes des copropriétaires que nous représentons face à un projet d'une telle envergure et d'autre part, à explorer les avenues disponibles en vue de minimiser l'impact des aléas liés à l'implantation d'un tel projet sur la qualité de vie des résidents de notre édifice.

- Nos préoccupations :

- 1- La volumétrie proposée pour le centre de recherches est trop importante, et si ce centre est construit, il masquera une vue importante des résidents avoisinants. Il nous semble important de rappeler que la hauteur maximale prévue par les règlements municipaux est de 30 mètres là où serait construit ce centre de recherches. D'ailleurs, c'est en vertu de ces règlements que la hauteur de l'édifice situé au 777 Gosford a été limitée à 30 mètres. Nous nous expliquons difficilement cette potentielle dérogation sélective au règlement. Nous nous objectons à un changement de la réglementation actuelle.

2- Le débit de la circulation automobile augmentera significativement, notamment à la sortie St-Laurent de l'autoroute Ville-Marie. Déjà, à certains moments de la journée, cette sortie montre une file d'attente sur l'autoroute. Lorsque le projet sera à terme, nous venons facilement à la conclusion que l'accès à la rue St-Antoine sera difficile, et pis encore, celui vers la rue Sanguinet deviendra très lourd, si ce n'est cauchemardesque. Ajoutons à cela le peu de places de stationnement (1200, semble-t-il) prévus dans le quadrilatère du CHUM(y compris le centre de recherches). L'ajout de milliers de travailleurs venant de partout, et surtout de milliers de visiteurs pour les patients du CHUM (et la grande majorité de ces visiteurs, certains venant de très loin, ne seront pas familiers avec les environs du CHUM) résultera en une perpétuelle congestion des rues avoisinantes de l'hôpital, le tout au détriment des résidents de l'arrondissement et de notre édifice en particulier. Nous refusons de croire que tous ces nouveaux travailleurs et visiteurs viendront au CHUM en métro ou en autobus. Bien au contraire, nous pensons que l'immense majorité d'entre eux se déplaceront en automobile.

- Nos suggestions :

- 1- Limiter la hauteur du centre de recherches à 30 mètres. Où construire l'espace nécessaire ? Au dessus de l'autoroute vers l'ouest et en partie dans le parc actuel de béton entre les rues St-Denis et Berri, vers l'est, avec passerelles aériennes ou liens souterrains. Il y a aussi les terrains de stationnement actuels sur St-Antoine, devant le Champ-de-Mars...
- 2- Considérer l'alternative de mettre le Centre de recherches plutôt du côté du Boulevard René Lévesque, où sa dimension s'intégrera plus facilement dans le voisinage et où la nature même du centre (travail de bureau et de recherches) s'y mariera davantage.
- 3- Augmenter à au moins 3000 le nombre de places de stationnement sous l'hôpital et sous le centre de recherches. De telles places de stationnement s'autofinanceront par le coût chargé aux utilisateurs, donc l'effet en sera nul sur les coûts du CHUM et elles permettront un accès beaucoup plus facile et rapide à toutes les personnes concernées. À plus long terme, n'y aurait-il pas lieu de prévoir une sortie d'autoroute donnant accès directement à un stationnement...e.g. sous le Champ-de-Mars (dont l'entrée précéderait la sortie St-Laurent et dont la sortie serait vis-à-vis la rue Hôtel de Ville) ?
- 4- Élargir la courbe de la sortie St-Laurent de l'autoroute Ville-Marie qui mène vers la rue Sanguinet : cette courbe débouche présentement sur 3 voies alors qu'il y a un goulot d'étranglement vers une seule voie à la sortie de l'autoroute ! Cette même sortie St-Laurent devrait aussi être élargie pour permettre une meilleure fluidité vers la rue St-Antoine, direction Est : cette sortie est utilisée par des milliers de résidents et travailleurs du Vieux-Montréal.

Mémoire respectueusement soumis,

Robert Gagné
Président du Conseil
706 - 777 rue Gosford
Montréal QC
H2Y 4B7